

Hôtel de Ville, le 13 novembre 2018

Frédéric SGARD

Conseiller municipal délégué
à la Circulation, au suivi des chantiers,
Médiateur Municipal

Compte-rendu de la réunion publique du 12 novembre 2018

Concertation publique RD39 - Aménagement du boulevard de l'Hôpital Stell

Réunion présidée par M. Frédéric SGARD, Conseiller Municipal délégué à la Circulation et au suivi de Chantiers.

Services Municipaux :

Mme. Rita DEMBLON-POLLET : Adjointe au Maire, Conseillère départementale
Mme. Annick DELOFFRE : Adjointe au Maire, service Commerce
Mme. Monique BOUTEILLE : Adjointe au Maire, Service Urbanisme
Mme. Martine MAYET : Conseillère Municipale, Nouveaux arrivants
M. Guillaume GARDEY : Directeur Général des Services Techniques
M. Laurent D'AVRINCOURT : Directeur du Pôle Cadre de Vie
M. Bertrand PRIOULT : Directeur du Pôle Espaces publics
M. Stéphane COULON : Chef de service Mobilités
M. Julien LAUDET-HADDAD : Cabinet du Maire
Mme. Hélène CHOPPIN : Chargée de mission Circulation auprès des Conseils de village
Mme Rachida FAID : Chargée de Mission Habitat

21 riverains, 7 Conseillers de Villages

Suite à la concertation portant sur le réaménagement des boulevards de l'Hôpital Stell, des riverains se sont interrogés sur les propositions du Département. Afin d'en débattre, la ville a organisé une réunion publique le 12 novembre. La synthèse des échanges se déclinent comme suit.

- **Positionnement des arrêts d'autobus en pleine voie** sur les parties de la chaussée limitée à une seule file de circulation : plusieurs craintes exprimées sur l'accentuation des difficultés de circulation aux heures de pointe.
- **Maintien de la contre-allée sur l'ensemble du boulevard.** En raison des travaux nécessaires au niveau du croisement Stell-Doumer dans le cadre de la réalisation du T1, celle-ci ne pourrait commencer qu'à partir de la rue Jean Mermoz jusqu'à la rue de la Libération. Les riverains de la résidence du 8, boulevard Stell expriment leurs craintes à ce sujet ; une solution pratique doit être trouvée permettant une insertion sécurisée sur le Bd Stell. Le gérant de l'hôtel Ibis n'est pas opposé à ce que la contre allée ne débute qu'après la rue du Gué car actuellement la présence de cars dans la contre allée bloque régulièrement la circulation devant l'hôtel.



fréquenté par les collégiens dès que le nouveau collège sera ouvert à la rentrée 2019, mais cette option est à étudier.

- Proposition **d'aménager une piste à double sens** pour réduire l'emprise totale des deux pistes proposées et donc donner davantage aux files de circulation. Ceci permettrait également de faciliter les dépassements entre cyclistes. En fait, le gain de largeur est très faible : 3 mètres pour deux pistes unilatérales, 2,5 mètres pour une piste bidirectionnelle.
- Nécessité de **maintenir des places de stationnement type arrêt minutes, livraisons** aux abords des commerces et établissements scolaires, de chaque côté du boulevard.
- Retravailler les **abords de la résidence des Hespérides** pour garantir une circulation apaisée au niveau de la sortie et inquiétude quant aux emplacements de stationnement lié à la nature de l'établissement (ambulances, livraisons, déménagements, soins...).

La majorité des personnes présentes à la réunion se prononce en faveur du maintien d'une contre-allée qui entrainera l'aménagement d'une seule piste cyclable dans le sens Solférino>Doumer. Le sens Doumer>Solférino se fera en utilisant la contre-allée classée en zone de rencontre (aménagement qui est proposé pour le boulevard Solférino). Néanmoins, le lieu exact de début de la contre-allée et son organisation doivent faire l'objet d'études complémentaires.

En cas de maintien de la contre-allée, **une question clé est celle du maintien ou non des stationnements côté Coteau** ; leur maintien permet une meilleure desserte des écoles, des immeubles et commerces, tandis que leur suppression permet une meilleure fluidité de la circulation en conservant deux voies de circulation dans le sens descendant.

Les services du département attendent un retour de la ville avant la fin novembre afin de pouvoir finaliser le bilan de la concertation qui permettra de lancer l'enquête publique en 2019 sur l'ensemble de l'axe concerné.

Les services techniques de la ville préconisent de dissocier en deux phases l'aménagement de la RD39 :

- Une première phase concernant les boulevards Solférino/Richelieu, prioritaire pour améliorer le confort et la sécurité des piétons et des cyclistes et accompagner la requalification du secteur du parc et de la Place Richelieu, à réaliser pour 2022
- Une seconde phase concernant le boulevard de l'Hôpital Stell, conditionnée à la réalisation des infrastructures de transports (Ligne 15 métro et tramway T1) sans lesquelles il est difficile d'envisager une réduction de la capacité de circulation avec l'arrivée des nouveaux habitants (écoquartier et autres projets déjà validés). Par ailleurs, la validité d'une enquête publique étant limitée, il convient de s'interroger sur son séquençage au regard des nombreuses réticences exprimées par les présents.



Frédéric SGARD
Conseiller Municipal Délégué